

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				☐	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				☐	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SAS A.N.G ASSURANCES NOUVELLES GENERATIONS					
SIRET	8	2	3	2	7
	2	8	3	6	0
	0	0	0	1	1
Mél :					
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
169 CHE DE LA CROIX ROUGE FER 91310 LONGPONT-SUR-ORGE					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées		Activités des agents et courtiers d'assurances		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %		36 835	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %			PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %			PV à long terme imposables à 0%		
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies			Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies			Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies			Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies					
Société d'investissement immobilier cotée			Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom/Adresse	
				N°	
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom/Adresse	
				N°	
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				Si oui, indication du logiciel utilisé	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
M BERNARD FORMENTELLI 5 ALLÉE DES PERVENCHES 77000 VAUX LE PENIL Tél: 0184512020			Tél:		
OGA/OMGA	Viséur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viséur ou certificateur conventionné :			Date: 18/05/2024 Lieu: LONGPONT-SUR-ORGE		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viséur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire: MME CAMPISTRON GERANT		
			Signature :		
Examen de conformité fiscale (ECF)		prestataire :			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

2023
Cocher la case si néant

I										RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS																			
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾					payées par la société elle-même					a							payées par un établissement chargé du service des titres					b							
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾															c														
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées															d														
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾															e														
															f														
															g														
															h														
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾															i														
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI															j														
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾															Total (a à h)														
J										RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS										(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants										Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.																	
										Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées:															
														à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6									
																Indemnités forfaitaires		Remboursements		Indemnités forfaitaires		Remboursements							
1										2		3		4		5		6		7		8							
K										DIVERS																			
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																													
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																													
L										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION																			
RÉMUNÉRATIONS										MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %																			
															0%		15%		19%										
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)										MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																			
										MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice																			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)										MVLT réalisée au cours de l'exercice																			
										MVLT restant à reporter																			
M										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)																			
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																													
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																													

Désignation de l'entreprise		A.N.G ASSURANCES NOUVELLES GENERATIONS										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		169 CHE DE LA CROIX ROUGE FER 91310 LONGPONT-SUR-ORGE											
SIRET		8 2 3 2 7 2 8 3 6 0 0 0 1 1											
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2							
								Exercice N clos le		3 1 1 2 2 0 2 3			
ACTIF								Brut		Amortissements – Provisions		Net	
								1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012							
		Autres *		014		016							
	Immobilisations corporelles *		028	58 019	030	34 985		23 034					
	Immobilisations financières * (1)		040		042								
	Total I (5)		044	58 019	048	34 985		23 034					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052							
		Marchandises *		060		062							
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070							
		Autres * (3)		072		074							
	Valeurs mobilières de placement		080		082								
	Disponibilités		084	150 593	086			150 593					
	Charges constatées d'avance *		092		094								
	Total II		096	150 593	098			150 593					
Total général (I + II)		110	208 612	112	34 985		173 627						
PASSIF								Exercice N		NET			
								1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120					600					
	Écarts de réévaluation		124										
	Réserve légale		126					60					
	Réserves réglementées *		130										
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131		)	132							
	Report à nouveau		134					127 487					
	Résultat de l'exercice		136					31 272					
	Subventions d'investissement		137										
	Provisions réglementées		140										
	Total I		142					159 419					
Provisions pour risques et charges		Total II	154										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164										
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166					1 100					
	Autres dettes	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	2 518	)	172		13 109					
	Produits constatés d'avance		174										
	Total III		176					14 209					
Total général (I + II + III)		180						173 627					
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182						
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

2024

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

SAS A.N.G ASSURANCES NOUVELLES GEN

Néant ☐ *

Exercice N clos le

31 12 2023

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

31 12 2023

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *

209

210

Production vendue

Biens

dont export et livraisons

215

214

Services *

217

218

176 630

Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)

222

Production immobilisée *

224

Subventions d'exploitations reçues

226

Autres produits

230

Total des produits d'exploitation hors TVA (I)

232

176 630

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)

234

Variation de stocks (marchandises) *

236

Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)

238

Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *

240

Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)

242

78 114

Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)

243

1 259

244

2 527

Rémunérations du personnel *

250

45 793

Charges sociales (cf. renvoi 380)

252

2 326

Dotations aux amortissements *

254

10 786

Dotations aux provisions

256

Autres charges {

dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *

259

dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles

260

262

Total des charges d'exploitation (II)

264

139 546

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)

270

37 085

Produits financiers (III)

280

Charges financières (V)

294

Produits exceptionnels (IV)

290

Charges exceptionnelles (VI) {

dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)

347

dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)

348

300

250

Impôt sur les bénéfices * (VII)

306

5 563

2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)

310

31 272

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312

31 272

314

RÉINTÉGRATIONS

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *

316

Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles

318

Provisions non déductibles *

322

Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)

324

5 563

Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés

247

Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*

248

330

Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)

249

251

Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

998

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

999

DÉDUCTIONS

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

997

Entreprises nouvelles (44 sexies)

986

ZFU – TE (44 octies A)

987

342

Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)

981

JEI (44 sexies A)

989

ZRD (44 terdecies)

127

ZRR (44 quindecies)

138

Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies)

991

Investissements outre-mer

344

ZFANG (44 quaterdecies)

345

BUD (44 sexdecies)

992

Zone de développement prioritaire (44 septdecies)

993

Dont divers

Créance due au titre du report en arrière du déficit

346

Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)

655

Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)

643

Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)

645

Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)

647

Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)

648

Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)

641

Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)

990

Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)

649

350

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col.1 / Déficit col.2

352

36 835

354

Déficits

Déficit de l'exercice reporté en arrière *

356

Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :

360

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col.1 / Déficit col.2

370

36 835

372

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.N.G ASSURANCES NOUVELLES GENERAT'

Néant ☐

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430	10 119	432		434		436	10 119				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	44 000	462		464		466	44 000				
	Autres immobilisations corporelles	470	3 900	472		474		476	3 900				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	58 019	492		494		496	58 019				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520	4 044	522	1 011	524		526	5 055				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	18 400	552	8 800	554		556	27 200				
	Autres immobilisations corporelles	560	1 755	562	975	564		566	2 730				
TOTAL		570	24 199	572	10 786	574		576	34 985				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1		2		3		4		5			
		6		7		8		9		10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*		Valeur résiduelle		Prix de cession*		Plus ou moins-values					
								Court terme*	Long terme				
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
Total	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)			Désignation de l'entreprise A.N.G ASSURANCES NOUVELLES GENERATIONS				Néant ☐ *					
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600	602	604	606						
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601	603	605	607						
	Autres provisions réglementées *		610	612	614	616						
Provisions pour risques et charges			620	622	624	626						
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630	632	634	636						
	Sur stocks et en cours		640	642	644	646						
	Sur comptes clients		650	652	654	656						
	Autres provisions pour dépréciation		660	662	664	666						
TOTAL			680	682	684	686						
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
			Dotations		Reprises							
Fonds commercial			681	683								
Autres Immobilisations incorporelles			700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes						
Terrains			710	715	2							
Constructions			720	725	3							
Installations techniques, matériel et outillage			730	735	4							
Inst. générales, agencements et aménagements divers			740	745	5							
Matériel de transport			750	755	6							
Autres immobilisations corporelles			760	765	7							
TOTAL			770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780					
II DÉFICITS REPORTABLES												
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982									
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982 ter							
Déficits imputés			983									
Déficits reportables			984									
Déficits de l'exercice			860									
Total des déficits restant à reporter			870									
III DIVERS												
Primes et cotisations complémentaires facultatives				dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325			381			
				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327						
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *				dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326			380			
N° du centre de gestion agréé									388			
Montant de la TVA collectée									374			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)									378			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant									399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **A . N . G A S S U R A N C E S N O U V E L L E S G E N E R A T I O N S**

Néant ☐ *

Exercice ouvert le :**01/01/2023**..... et clos le :**31/12/2023**.....

Données en nombre de mois

1	2
---	---

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I – Chiffre d'affaires de référence CVAE

II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

IV – Valeur ajoutée produite

V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

1 2 (1)

Néant ☐*

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 3 SIREN 8 2 3 2 7 2 8 3 6
Dénomination de l'entreprise A.N.G ASSURANCES NOUVELLES GENERATIONS
Adresse (voie) 169 CHE DE LA CROIX ROUGE FER
Code postal 9 1 3 1 0 Ville LONGPONT-SUR-ORGE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	60

I – CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

II – CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique DUBOIS Prénom(s) JAMES
Nom marital % de détention 33.33 Nb de parts ou actions 20
Naissance : Date 18/11/1967 N° Département 69000 Commune LYON Pays FR
Adresse : N° 169 Voie CHE DE LA CROIX ROUGE FER
Code postal 91310 Commune LONGPONT-SUR-ORGE Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique DUBOIS Prénom(s) RENAUD
Nom marital % de détention 16.67 Nb de parts ou actions 10
Naissance : Date 14/09/1995 N° Département 92340 Commune BOURG-LA-REINE Pays FR
Adresse : N° 169 Voie CHE DE LA CROIX ROUGE FER
Code postal 91310 Commune LONGPONT-SUR-ORGE Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Extension 2

Capital détenu par les personnes physiques

Titre (2)	M	Nom patronymique	DUBOIS	Prénom(s)	BRYAN			
	Nom marital		% de détention	16.67	Nb de parts ou actions	10		
Naissance :	Date	15/02/1999	N° Département	92340	Commune	BOURG-LA-REINE	Pays	FR
Adresse :	N°	169	Voie	CHE DE LA CROIX ROUGE FER				
	Code Postal	91310	Commune	LONGPONT-SUR-ORGE		Pays	FR	

Titre (2)	MME	Nom patronymique	CAMPISTRON	Prénom(s)	CATHERINE			
	Nom marital		% de détention	33.33	Nb de parts ou actions	20		
Naissance :	Date	23/11/1966	N° Département	33390	Commune	BLAYE	Pays	FR
Adresse :	N°	169	Voie	CHE DE LA CROIX ROUGE FER				
	Code Postal	91310	Commune	LONGPONT-SUR-ORGE		Pays	FR	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune			Pays		

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune			Pays		

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune			Pays		

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune			Pays		

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune			Pays		

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune			Pays		

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 1 (1)

Néant ☐*

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 3 SIREN 8 2 3 2 7 2 8 3 6
Dénomination de l'entreprise A.N.G ASSURANCES NOUVELLES GENERATIONS
Adresse (voie) 169 CHE DE LA CROIX ROUGE FER
Code postal 9 1 3 1 0 Ville LONGPONT-SUR-ORGE

I – NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Voie

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Voie

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD